

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an. . . 18f. » 24f. «

Six mois. . . 10 » 15 «

Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : Le Conseil d'Etat vient d'être saisi, par ordre de l'Empereur, d'un projet de loi qui accorde à M^{me} la maréchale de Saint-Arnaud une pension de 20,000 francs, à titre de récompense nationale. — Le Conseil d'Etat sera aussi saisi d'un projet ayant pour but de porter au même chiffre la pension de M^{me} la maréchale Bugeaud. — Havas.

Constantinople.

Par suite de démarches concertées entre les ambassades de France et d'Angleterre à Constantinople, la Porte a pris des mesures pour mettre un terme au commerce des esclaves dans la mer Noire. Deux firmans émanés de l'autorité souveraine prescrivent de ne négliger aucun effort pour atteindre ce but. Un ordre spécial a été en même temps envoyé au commandant en chef de l'armée de Batoum pour lui enjoindre de sévir énergiquement contre quiconque se livrerait, en Georgie et sur les côtes d'Asie, à la vente des esclaves. — Havas.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Le ministre de la guerre a reçu de M. le général Canrobert la dépêche suivante : « Quartier-général, devant Sébastopol, 13 octobre 1854.

« Nous avons ouvert la tranchée, dans la nuit du 9 au 10. L'ennemi, qui ne semblait pas nous attendre sur ce point, n'a pas inquiété ce travail, que nous poursuivons activement. J'espère que nous aurons, après-demain 15, 66 pièces en batterie. Depuis le 10 au matin, la place nous a très-vivement canonné, par intervalles, mais sans aucun succès. Nos pertes sont à-peu près nulles. Les travaux de l'armée anglaise marchent parallèlement avec les nôtres.

« Le temps, un instant très-mauvais et très-froid, s'est heureusement remis au beau. »

Le chargé d'affaires de France à S. Exc. le ministre des affaires étrangères.

«Thérapie, 18 octobre.

« Deux bâtiments de guerre, l'un français, l'autre anglais arrivent de Constantinople, venant de Crimée; ils apportent des nouvelles de Sébastopol, du 15. Il paraissait certain que le feu de toutes nos batteries serait ouvert le 17; les deux flottes devaient

prêter leur concours aux troupes de terre, et il y avait tout lieu de croire que les vaisseaux pourraient être employés utilement sur un point important. On ne doutait point que la place ne fût promptement réduite par la puissance de notre artillerie. La situation générale était très-satis-faisante, et l'état sanitaire des troupes excellent. » — Havas.

Les armées alliées ont donné les plus larges proportions aux préparatifs d'attaque contre Sébastopol. Jamais siège d'une ville n'aura été fait avec d'aussi effroyables moyens de destruction. Bien que le terrain soit rocheux, les alliés ont élevé de formidables retranchements qui les mettent à l'abri de toute attaque dangereuse du dehors de la ville. Ces difficultés de terrain et l'immense puissance qu'ils ont voulu donner à leur position pour parvenir à abattre promptement tout obstacle venant de l'ennemi, leur ont fait différer l'attaque générale de Sébastopol. Leur action se borne à protéger ces grands travaux par un feu d'artillerie qui remplit admirablement leur but.

En attendant l'action décisive, et pour mieux triompher de tous les événements, 5,000 hommes de troupes ottomanes ont été expédiés en Crimée, mercredi et jeudi derniers, par le ministre de la guerre qui déploie en ces circonstances la plus admirable activité. Avec ces troupes, celles qui ont quitté Varna et Bourgas, il y a quelques jours, et celles qui vont partir de Gallipoli, les armées alliées seront renforcées de plus de 30,000 hommes, ce qui portera leur effectif à 110,000, en y comprenant les 25,000 marins des flottes : 13,000 hommes sont déjà arrivés en Crimée. En songeant à des forces si puissantes, et quelle que soit et puisse être la résistance des Russes, découragés par tant de défaites, qui donc pourrait douter un seul instant du succès prompt et complet des armées alliées? — Havas.

Trieste, mercredi 25 octobre.

« Au départ du paquebot, le 16, de Constantinople, toutes les troupes disponibles de la garnison devaient s'embarquer pour la Crimée. Plusieurs vapeurs étaient arrivés de Balaklava avec des hommes blessés en repoussant une sortie faite par 30,000 Russes de la garnison de Sébastopol.

« Le bombardement devait commencer le 16, ou seulement le 18, suivant d'autres rapports.

« La caserne de Scutari ainsi qu'un vaisseau turc disposé à cet effet servent d'hôpitaux. En outre, l'hôpital de Smyrne contient 3,000 lits.

« Les derniers avis de Trébizonde, reçus à Constantinople, portent que la mission du lieutenant de Schamyl auprès des Abichasis a échoué.

« Les nouvelles d'Athènes, allant jusqu'au 20 octobre, annoncent qu'il existerait des dissentiments au sein du ministère grec. M. Metaxas a été destitué de ses fonctions d'ambassadeur à Constantinople. La commune du Pirée a donné un banquet aux officiers français. Le journal *la Minerve* a reçu un aversissement. » — Havas.

On écrit d'Hermanstadt, le 22 octobre :

L'avant-garde des troupes ottomanes à Ibraïla, sous les ordres de Sadyk-Pacha, se composait, le 16 de ce mois, de neuf bataillons d'infanterie, trois batteries d'artillerie et treize escadrons de cavalerie, en tout environ 7,000 hommes et 24 canons. Les avant-postes russes sont toujours à Matchin, Isatcha, Babadagh et Tultcha; la division Ouchakoff, avec quatre régiments de Cosaques, les généraux Luders et Satanoff, avec une division d'infanterie et deux régiments de cavalerie, occupent Ismail et Kilia. Le général Engelhard est établi à Reni et Vadoul-Isaki, avec une division d'infanterie et un régiment de hussards. Le général Dannenberg était à Belgrade, près d'Ismail, avec 20,000 hommes du 4^e corps. Le reste de ce corps d'armée est échelonné sur les bords du Pruth. En tout, il y a en Bessarabie 65,000 hommes et 180 canons. Le quartier-général du prince Gortschakoff est à Kicheneff. — Havas.

EXTÉRIEUR.

PRUSSE. — On a reçu, le 21, à Berlin, des nouvelles confidentielles très-exactes sur le résultat du conseil de guerre qui a été tenu le 23, à Vienne, sous la présidence de l'Empereur. Le feldzeugmeister baron de Hess s'est opposé, dit-on, de la manière la plus décisive à ce que l'Autriche restât plus longtemps sur la défensive et a proposé de repousser par la force les Russes qui avaient passé le Danube et pénétré dans la Dobrutsch. Le comte Esterhazy est revenu, le 24, de Vienne à Berlin. Il a rapporté la réponse de l'Autriche à la note prussienne du 13 de ce mois. M. de Pfordten est parti le soir même pour Vienne.

FEUILLETON

LE DERNIER COLONEL

(Suite.)

X.

Harmance voulait se lever et partir sur-le-champ. Mon regard la rassura un peu. D'ailleurs, elle comprit bien vite qu'il eût été maladroit de s'enfuir des que ce nom avait été prononcé. Tandis que le vieux fermier parlait des vertus de sa maîtresse avec autant d'à-propos qu'un aveugle des couleurs, je glissai un gros *pour-boire* dans la main d'un jeune valet qui passait derrière moi en le priant d'amener nos chevaux dans l'allée des peupliers, ce qu'il se mit en devoir d'exécuter sur-le-champ, lui et un de ses camarades. M. Cuvier était tellement lancé dans la pleine eau des mérites de madame la comtesse et des nobles possesseurs de cette terre dont il avait toujours été le fermier de *père en fils*, selon son expression, qu'il ne s'aperçut pas de l'embarras de ma pauvre compagne. Il en était, je crois, à la dixième vertu théologique de M^{me} de Bellegarde, lorsque je me levai, le verre en main, portant la santé de l'illustre dame, celle d'un Cuvier (qui ne voulait rien avoir de commun avec l'autre) et celle de tous les braves gens de la ferme. Le toast fut accepté avec acclamation. Comme nous étions tous debout, l'occasion était belle pour sortir. Harmance en profita. Je la suivis, non sans avoir accablé de remerci-

ments infinis mes honnêtes campagnards. Un jeune homme de la ferme portant une grosse lanterne allumée nous précédait, lorsque sur le seuil de la porte parut la belle figure et toute la noble personne de la dame du château. Fort heureusement Harmance avait déjà rabattu sur son visage la voilette de dentelle noire attachée à son chapeau rond. D'ailleurs, en costume d'amazone, une femme est presque toujours méconnaissable aux yeux même de ses amis, quand on n'est pas prévenu. Mais la comtesse de Bellegarde, que j'avais rencontrée fort souvent dans le monde, me reconnut parfaitement et sa surprise fut extrême d'abord et ensuite mêlée d'un peu de dédain, par réflexion et à cause de la femme inconnue avec qui j'étais. Cependant Harmance, déjà dans la cour, rejoignait nos chevaux à pas lents, sans détourner la tête. Je ne pouvais éviter de saluer madame de Bellegarde chez qui j'étais.

— Madame, lui dis-je, un heureux hasard... et après nous être égarés...

J'étais embarrassé comme un sot, je l'avoue. La sévère comtesse (puritaine par esprit de conduite) sourit très-ironiquement à ces derniers mots.

— Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne vous soyez égaré... et si le hasard vous mène chez moi en pareille compagnie, dois-je appeler cela un hasard heureux? — Madame, lui dis-je, on peut être en bonne compagnie sans avoir l'air d'y être. — Jamais, Monsieur, se cacher,

c'est avoir honte ou peur. L'un et l'autre sont méprisables à mes yeux. Et vous aspirez à épouser Harmance, ma noble amie, vous?

Je fus tenté d'aller prendre par la main la personne que j'escortais et de l'amener à l'altière madame de Bellegarde. Soit dédain, soit discrétion pour l'icognito qu'Harmance voulait garder, je passais mon chemin lorsque le comte de Bellegarde survint et me *toisa* des pieds à la tête. Je lui lâchai sous le nez une longue bouffée de cigarette qui faillit le suffoquer. Je m'élançai à cheval, et, me plaçant à droite de ma belle amazone, je donnai le signal d'une retraite au galop. Le clair de lune était resplendissant comme celui d'aujourd'hui. La route qu'on m'avait indiquée était belle et sûre. Avant dix heures du soir, Harmance était à sa porte avec toutes les terreurs d'une femme qui se croit compromise aux yeux des honnêtes gens *ad honores* dans la véritable acception du mot. Le lendemain, dans la matinée, la comtesse de Bellegarde (miss Pénélope Clarendon) était au chevet du lit d'Harmance, un peu souffrante d'une nuit agitée, et lui racontait avec les circonstances les plus accablantes l'aventure de la veille, avec commentaires et variantes sur mes vices, mes énormités, et sur la grotesque et ignoble personne qui m'accompagnait ou que j'escortais. La comtesse Pénélope de Bellegarde, était sœur de lord Humphry Clarendon, dont nous venons de visiter la charmante maison de campagne.

Les divers ambassadeurs prussiens nouvellement nommés, notamment le comte de Goltz, ambassadeur à Athènes, le baron Brassier de Saint-Simon, ambassadeur à Copenhague, et M. de Thile, ambassadeur à Rome, ont reçu l'ordre de se rendre immédiatement à leur poste.

Les chambres prussiennes seront convoquées pour le 26 novembre. — Havas.

FAITS DIVERS.

Ce n'est pas seulement sur le champ de bataille que le rapprochement de la France et de l'Angleterre paraît devoir exciter l'émulation des deux peuples, mais encore dans les œuvres de charité. Si la France s'est servi des vaisseaux anglais pour porter une partie de ses soldats sur le théâtre de la guerre, l'Angleterre vient à son tour, emprunter au catholicisme ses pieuses Filles de Saint-Vincent-de-Paul pour apprendre d'elles la charité que le protestantisme ne lui a conservée que d'une manière imparfaite.

Nous avons reproduit plusieurs articles des journaux de Londres qui ont fait connaître l'admiration qu'a excitée en Angleterre le dévouement des Sœurs de charité au milieu des cholériques et des blessés de notre armée d'Orient. Le protestantisme s'est ému de l'impression produite sur les esprits par tout ce que les correspondances anglaises ont raconté de nos aumôniers et de nos bonnes Sœurs. Des âmes droites ont cherché la raison de cette supériorité du catholicisme dans ses institutions charitables, et en même temps le moyen de relever le protestantisme de son infériorité. La question n'avait pas été posée, que l'on y a répondu avec un zèle et une abnégation qui font honneur aux sentiments religieux de l'Angleterre. Des sociétés de propagande ont offert d'envoyer de nouveaux aumôniers; des dames du monde se sont dévouées à aller faire, au milieu des soldats blessés, l'apprentissage de l'état sublime des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. L'argent est arrivé avec abondance, et un premier convoi charitable a quitté l'Angleterre sous la direction de M^{me} Nightingale, placée depuis longtemps à Londres à la tête des bonnes œuvres anglicanes. Le couvent puséiste de Miss Sellon a fourni un certain nombre de sujets.

Pour mieux faire connaître l'esprit qui anime cette expédition charitable, nous devons ajouter que ces dames ont admis dans leurs rangs cinq Sœurs de charité d'un couvent de Dublin et cinq Sœurs de la Merci de la maison de Bermondsey, à Londres. Toutes partent sous la direction de M^{me} Nightingale, qui, cela va sans dire, leur laisse, dans la sphère de leurs devoirs, la liberté d'action sans laquelle elle n'aurait pu accepter ce mandat. Le gouvernement anglais, qui s'est entendu à ce sujet avec un des Evêques catholiques, a été heureux de pouvoir concourir à donner aux soldats irlandais la consolation qu'ils vont retirer de la présence de ces pieuses filles, dont les soins s'étendront indistinctement aux blessés protestants et catholiques. — Jules Gondou. — (Univers.)

— M. John Lemoine, dans le *Journal des Débats*, rapporte l'impression causée en Angleterre par les affligeants détails donnés par des correspondances sur l'état des blessés et des malades anglais à Constan-

tinople, et il ajoute que des dons s'élevant à plus de deux millions de francs ont déjà été recueillis dans la Grande-Bretagne afin de secourir les soldats et les familles.

Résumant ensuite quelques correspondances, il raconte que le lendemain de la bataille de l'Alma, les Français rassemblèrent tous leurs tambours et leurs musiques sur la plus élevée des cimes qu'ils avaient conquises, et des roulements et des fanfares répétés, rompus par feux de pelotons, célébrèrent la victoire de l'Alma. C'était vif, perçant, transportant, et à travers le silence et le brouillard du matin, c'était d'un effet indescriptible et impossible à oublier. — Sur la plus haute des collines et sur la tour du Télégraphe, où le drapeau tricolore avait paru le premier, les Français mirent cette simple inscription : « *Bataille de l'Alma, 20 septembre 1854.* »

— On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

C'est avec un véritable bonheur que nous accueillons les communications que l'on veut bien nous faire de lettres écrites de la Crimée par nos compatriotes. C'est une véritable bonne fortune pour nous, car c'en est une pour nos lecteurs d'étudier ces divers jugements de faits immenses, qui ne feront que grandir en s'éloignant. L'autre jour, c'était un lieutenant d'artillerie; hier, un capitaine d'infanterie; aujourd'hui c'est un zouave dont nous supprimons les impressions réservées pour les intimes. Chacun de ces généreux jeunes gens a sa manière de voir, son esprit de corps, qui, tout en s'accordant sur le fait principal, diffère un peu sur les appréciations de détail. On a été fort content des premières lettres, on ne sera pas moins satisfait de celle qui est écrite par l'un de ceux dont le vainqueur de l'Alma vient de dire :

Les zouaves sont désormais les premiers soldats du monde! (Rapport du maréchal de Saint-Arnaud.)

Alma, 20 septembre 1854 (après la bataille).

Mon cher père,

Votre lettre m'est parvenue sur la terre de Crimée, la veille d'un événement bien glorieux pour la France, et qui restera éternellement gravé dans ma mémoire. Le bruit du canon, le sifflement des balles et de la mitraille l'ont incrusté dans ma cervelle, comme le burin du graveur incruste sur le métal une inscription qu'il veut rendre ineffaçable.

Embarqué à Varna, le 1^{er} septembre, sur le *Jean-Bart*, j'ai rejoint la flotte alliée qui stationnait à Baltchique, et bientôt nous avons appareillé pour Sébastopol. La flotte, avec ses mâts innombrables, semblait une forêt flottante sur la mer. Après 14 jours de traversée, nous sommes débarqués sans obstacle. Nous n'avons rencontré personne qui s'opposât au débarquement, pas l'ombre d'un Russe.

Le 17 au matin, les préparatifs achevés, toute l'armée, forte de 70,000 hommes, s'est mise en marche. Dans les journées du 18 et du 19, quelques avant-gardes sont débusquées. Rien de bien intéressant.

Le 20, vers onze heures du matin, la ligne des tirailleurs, formée par les zouaves et les chasseurs de Vincennes, fut reçue aux abords de la rivière de l'Alma par de nombreuses décharges de mousqueterie parties du milieu des broussailles et des ravins où de nombreux bataillons russes s'étaient embusqués. Devant nous et derrière la rivière, s'élevaient

des rochers gigantesques. C'est là que 45,000 hommes nous attendaient, retranchés dans des positions formidables, protégés par des canons qui garnissaient les pointes plus accessibles. Cette position qui, d'après le dire de Menschikoff, ne pouvait être emportée qu'à la suite d'un siège en règle (si toutefois elle le pouvait), et sur laquelle il pensait rester au moins 40 jours, fut enlevée par 14,000 hommes qui, seuls, ont donné pendant trois heures.

A deux heures vingt-cinq minutes, le drapeau du 1^{er} régiment de zouaves a flotté sur la position la plus élevée, aux cris de *vive la France! vive l'Empereur!* Le brave qui le plantait a été traversé d'un biscaien au moment où le Maréchal le nommait chevalier et officier. A qui attribuer le succès de la bataille? Vous allez me dire que c'est l'esprit de corps qui me pousse, mais enfin voilà mon opinion: c'est à notre bonne artillerie et au courage des zouaves qui, dans cette journée, ont montré aux *lignards* ce que valent les zouaves! Aussi, lorsque le maréchal de Saint-Arnaud passait devant notre régiment, avec son état-major: « Honneur au drapeau des zouaves! a-t-il crié; honneur à leur courage! et, en même temps, il donnait une poignée de main à notre colonel, en lui disant: « Vous vous souviendrez de la bataille de l'Alma. »

Quel spectacle que celui qui s'est déroulé sous mes yeux! C'est quelque chose de grand, mais de triste, une belle horreur! Je voudrais pouvoir vous décrire tout ce que j'ai vu, tout ce que mon cœur de zouave a ressenti. De huit caporaux que nous étions de garde au drapeau, cinq sont morts à mes côtés, emportés par les boulets et les obus. Je m'en suis fort heureusement tiré avec deux autres. Notre drapeau est magnifique, il est tout en lambeaux, car il servait de point de mire aux balles ennemies. Il était à la peine, qu'il soit à l'honneur, comme celui de Jeanne d'Arc. Le régiment a été aussi troué que le drapeau, mais il n'y paraît plus; à voir sa fière et joyeuse attitude, on dirait qu'il n'a pas plus passé par le choléra que par le feu des Russes.

En rentrant au bivouac, le soir, on n'entendait qu'un seul cri dans l'armée, c'était: *Vive le 1^{er} régiment de zouaves!* et ces cris partaient du cœur de ceux qui, deux heures avant, disaient que les zouaves étaient des soldats comme d'autres.

L'armée ennemie est en déroute; rien ne s'oppose à notre marche. Aujourd'hui 1^{er} octobre, nous campons sur les hauteurs qui environnent Sébastopol. Déjà les travaux commencent, et dans quelques jours la ville sera réduite en cendres. Fasse Dieu, que les boulets m'épargent comme à Alma.

Le pays est magnifique, et l'état sanitaire de l'armée excellent.

— On lit dans la *Patrie* :

« Nous sommes heureux de pouvoir donner quelques détails qui prouveront jusqu'où s'étend la sollicitude du Gouvernement et de l'Empereur pour le bien-être de l'armée. Non-seulement le ministre de la guerre a organisé l'intendance et le service de santé de manière à suffire à tous les besoins, non-seulement il a envoyé de grands approvisionnements en denrées de toute espèce, mais encore chaque homme a été pourvu d'une chemise de coton, d'une ceinture de flanelle, d'une couverture et d'une tente-abri. L'Empereur a fait expédier, de son côté, au général en chef, un nombre considérable de petites

XI.

Le colonel cessa de parler. La voiture entra dans la cour de Frascati; il était deux heures du matin. Notre arrivée dans le grand salon produisit une certaine sensation. On se souvenait des énergiques instructions que le colonel avait laissées au sujet de ses dix mille francs à l'inspecteur des jeux. Celui-ci s'avança vers nous et dit à demi-voix à mon compagnon de voyage :

— J'en suis désolé, Monsieur... la chance... — Ce n'est pas possible, reprit le colonel; vous voulez railler, monsieur l'inspecteur. Remettez-moi mon argent, cinq fois dix cinquante, et ma mise, en tout soixante mille francs.

L'inspecteur s'inclina. Il n'y avait pas moyen de tenir tête à l'incroyable aplomb du colonel. L'inspecteur tira donc de sa poche un paquet cacheté, et le donnant à l'étonnant joueur :

— Comptez, Monsieur, dit-il. Nous sommes encore heureux que vous n'avez pas joué gain sur gain. Vous nous auriez fait sauter de trois cent vingt mille francs; car doublez cinq fois dix mille... — Et que diable aurais-je fait de tout cela? dit le colonel en recevant le rouleau de billets de banque. On a tant de peine aujourd'hui à placer son argent! à moins de fonder un hôpital de fous pour la majorité des esprits sérieux de l'époque.

L'argent reçu et compté, mon compagnon extraordinaire tourna le dos au jeu, à l'inspecteur, et, selon son

habitude, alla dormir dans un fauteuil du petit salon vert, près de la cheminée. Je voulais la suite de son roman avec Harmance; je me déterminai donc à attendre son réveil, et d'ailleurs j'étais moi-même assez étourdi de l'aventure de la nuit, qu'il m'eût été impossible d'aller m'enfermer chez moi et de reposer. Le colonel dormit bien trois quarts d'heure, au bout desquels, se levant avec précipitation, il me chercha dans les salles, et me prenant les mains :

— J'avais peur que vous eussiez quitté Frascati, dit-il. Vous ne jouez pas, vous, n'est-ce pas? — Je joue des yeux des sommes énormes et je ne perds jamais, pas plus que vous, lui dis-je. — A merveille, reprit-il. Votre imagination fait ce que je réalise, moi, pauvre animal condamné au métier de suivre la roue de la fortune. Or ça, reprit-il, je vous attends à déjeuner demain matin. Il faut bien que je vous parle encore d'Harmance, puisque vous l'avez vue... — Colonel, lui dis-je, quelle est l'heure de votre déjeuner.

Il sourit de ma question.

— Tenez, me dit-il, je vivrai demain en votre faveur comme un homme; je vous attends à 11 heures du matin.

XII.

J'étais très-curieux de voir le logis de l'être presque fantastique que le hasard m'avait fait rencontrer. Le lendemain, à l'heure dite, j'étais à la porte de l'hôtel que le colonel habitait rue du Faubourg-Saint-Honoré. Il était

logé comme une créature raisonnable, comme un homme qui déjeûne à onze heures, qui dine à six heures et qui dort à minuit. Le vestibule, la salle à manger, le salon, le petit salon donnant sur le jardin, et le jardin lui-même, tout était du meilleur goût, mais d'une simplicité et surtout d'une *rationalité* désespérante. Le costume du maître de la maison n'avait rien d'étrange; je remarquai cependant qu'il portait sous sa robe de chambre de grandes bottes à l'écurie, armées d'éperons. Cette découverte me satisfaisait beaucoup. Je voulais à tout prix de l'excentricité chez cet homme.

— Vous remarquez mes bottes, me dit-il. Cela doit vous paraître ridicule. C'est qu'on va m'amener tout-à-l'heure un jeune cheval, et je veux l'essayer dans mon jardin; deux ou trois tours de manège suffiront.

Il n'y avait pas moyen de rencontrer une surprise, quelque chose de prodigieux, de fantastique. J'espérais que le déjeuner aurait un caractère tout particulier et que nous y verrions paraître au moins quelque oiseau fabuleux. On nous servit une très-belle et très-bonne volaille. Arriva le moment du thé et les porcelaines n'étaient pas même chinoises ou japonaises quoique de fort bon goût.

— Mon cher compagnon, me dit le Colonel, fumez et écoutez-moi puisque vous paraissez prendre intérêt à un récit que, du reste, je n'ai fait à personne.

(La suite au prochain numéro.)

bouteilles contenant un préservatif contre le choléra. Apprenant, en outre, que les officiers en Crimée pouvaient difficilement se procurer du vin et de l'eau-de-vie, Sa Majesté a consacré sur la cassette une somme de 50,000 fr. à l'envoi d'une certaine quantité de cette boisson, si nécessaire dans un pays où les ressources manquent.

Le camp du nord n'a pas moins été l'objet de l'attention particulière du Gouvernement. Les soldats qui doivent passer l'hiver dans ce climat rigoureux vont recevoir du ministre de la guerre une ceinture de flanelle et deux couvertures. On leur construit par compagnie un chaufferie qui réunit deux cuisines. De plus, l'Empereur a fait venir à ses frais des baraques en fer de plus de trente mètres de long sur dix de large, chauffées par des poêles et destinées à servir de points de réunion. Il y en aura dans chaque division une pour les officiers et deux pour les soldats. On assure que ces baraques coûteront à l'Empereur plus de 150,000 fr.

Les camps étant très-éloignés les uns des autres, on a organisé, également aux frais de l'Empereur, un service d'omnibus qui, quatre fois par jour, met les camps en rapport avec Boulogne. Chaque brigade va obtenir aussi de la munificence de l'Empereur un fonds de bibliothèque composé d'une cinquantaine de volumes; enfin l'Impératrice a fait cadeau à chaque bataillon de jeux de quilles et de billons, afin d'amuser les soldats. On recherche même, nous croyons le savoir, à organiser dans chaque camp une représentation théâtrale par semaine. — Alfred Tranchant.

Les journaux anglais publient des rapports du commandant de l'expédition de l'Arctique, adressés au secrétariat de l'Amirauté. Ces rapports, datés de Repulsebay, le 29 juillet 1854 et basés sur les rapports des Esquimaux, tendent à faire supposer que sir John Franklin et ses marins seraient morts de faim. M. John Rae, commandant de l'expédition de l'Arctique, a acheté plusieurs pièces d'argenterie qui ont appartenu à Franklin ou à ses compagnons et qui étaient entre les mains des Esquimaux.

Il faut se rappeler, dit le *Globe*, que l'*Érèbe* et la *Terreur* partirent de Sheerness le 26 mai 1845, sous les ordres de sir John Franklin; on sait positivement qu'ils étaient, en avril 1843, au cap Riley et dans l'île Becchey. Sir John Ross calcula même qu'ils y étaient en septembre 1846. Depuis lors, plus aucune nouvelle de cette expédition. Sir Roderick Marchison a formellement exprimé l'opinion qu'ils n'ont pas fait naufrage: ils avaient des vivres pour trois ans, mais ils pouvaient les faire durer quatre ans. Ils étaient au nombre de soixante-huit hommes. Ils ont, dit M. Rae, fait signe aux Esquimaux que les embarcations avaient été submergées. On se rappelle que le 30 avril 1851, le brick *Renovation* rencontra au quarante-cinquième degré latitude nord, dans le voisinage des rives de Terre-Neuve, deux navires qui paraissaient avoir été abandonnés. Maintenant, les renseignements que fournit le docteur Rae sont de ceux qu'accueillerait un tribunal: ses interprétations des renseignements fournis par des Esquimaux doivent être réputées les meilleures qui aient jamais été données; mais le docteur Rae a obtenu ces renseignements d'Esquimaux qui les tenaient eux-mêmes d'autres sauvages ignorants. Sans doute ces Esquimaux avaient en mains les articles qui leur ont été rachetés; mais c'est une question de savoir comment ils en étaient détenteurs. Toutefois, nous n'attachons pas une si grande importance à ces raisons de douter de leur récit, et nous craignons que pour tout le monde le sort de Franklin et de ses compagnons ne fasse plus de doute. »

(Univers.)

À la bataille de l'Alma, le P. Parabère, aumônier en chef, a eu son cheval tué sous lui, dès le commencement de l'action. Le général Canrobert, près de qui il était, très-désolé de l'accident, mais ne pouvant y remédier pour le moment, s'appretait à lui dire: au revoir. Mais l'aumônier voulant être de la partie jusqu'au bout, se procura immédiatement une autre monture; il sauta sur son canon. C'est à cheval sur une pièce d'artillerie qu'il put gagner le sommet de la montagne escarpée et se trouver au milieu de l'action terrible qui s'y livra. (L'Ami du Peuple)

DERNIÈRES NOUVELLES.

La partie officielle du *Moniteur* contient:

- 1° La notification de la naissance de la fille de S. A. le duc de Saxe-Altenbourg;
- 2° Un décret qui interdit la distillation des céréales et de toute autre substance servant à l'alimentation;
- 3° La création d'un centre de population dit de Réghaïa dans l'arrondissement d'Alger;
- 4° Convocation de collèges électoraux dans le Cantal;
- 5° Un décret portant concession au sieur Caritey d'une chute d'eau dans la subdivision de Mascara;

6° La nomination de courtiers de marchandises à Marseille et à Paris.

« Saint-Petersbourg, 26 octobre. — Le prince Menschikoff mande, en date de la nuit du 20 au 21 octobre :

» Notre feu répond avec succès au feu de l'ennemi.

» Les dégâts causés dans les fortifications sont médiocres; le feu ennemi, du côté de la mer, n'est pas renouvelé.

» Une partie de nos réserves est arrivée, le reste est attendu. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

La Commission impériale de l'Exposition Universelle a adressé la circulaire suivante à MM. les Présidents des Comités locaux :

« Paris, le 15 octobre 1854.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Au moment où va commencer le travail le plus important des comités départementaux, — l'examen, c'est-à-dire l'admission ou le rejet des articles présentés pour l'Exposition Universelle, — je crois utile de vous rappeler les dispositions essentielles, adoptées à ce sujet par la Commission impériale, et les principes généraux qui doivent diriger les comités dans l'accomplissement de leurs fonctions.

» Et d'abord, il sera bon de ne pas perdre de vue que, si l'industrie française a obtenu à l'Exposition Universelle de Londres, en 1851, de brillants succès et peu de mécomptes, c'est : 1° parce qu'elle était généralement représentée par l'élite de ses fabricants; 2° parce que le Jury central d'admission avait procédé avec rigueur, et n'avait admis que des objets capables de lutter avec leurs similaires étrangers; 3° enfin parce que la place restreinte occupée par la France avait rendu nécessaire un second choix plus rigoureux encore que le premier.

» L'Angleterre, au contraire, disposant d'un espace presque illimité, avait permis à ses comités locaux d'accepter avec facilité les produits présentés; de là est résultée une moyenne générale inférieure à la force réelle de l'industrie britannique.

» À l'Exposition de 1855, les situations relatives pourraient bien changer, si les comités départementaux n'apportaient pas la plus grande sévérité dans leur examen. Ils y seront d'ailleurs forcés par l'impossibilité où se trouve la Commission impériale d'accorder plus d'un tiers environ de l'espace demandé par les exposants inscrits.

» Déjà, depuis plusieurs mois, l'industrie anglaise se groupe et se concerta pour se présenter énergiquement en 1855.

» L'Autriche, dont les produits ont excité à Londres une si vive sensation, se prépare avec la plus grande activité à répondre à l'invitation de la France.

» La Prusse et tous ses associés du *Zoll Verein*, la Suisse, la Belgique, la Hollande, les États-Unis, tous les pays enfin avec lesquels la France est en paix, appellent et excitent leurs producteurs les plus renommés à venir les représenter dignement au concours universel.

» Témoin de tous ces efforts, l'industrie française doit prendre garde de s'affaiblir en admettant au concours des candidats trop nombreux et plus hardis qu'habiles.

» C'est aux comités départementaux qu'il appartient de sauvegarder l'intérêt national, en usant avec fermeté de leur droit de rejeter et d'admettre.

» L'espace réservé aux exposants français sera bien suffisant, si les comités éliminent avec soin tout ce qui ne mérite point d'y figurer, c'est-à-dire ce qui ne se distingue pas par une qualité essentielle, comme, par exemple :

» Une réduction de prix, qui ne soit pas prise sur le salaire de l'ouvrier;

» Une utilité évidente;

» Une nouveauté d'invention ou d'application d'une matière première, ou d'un principe déjà connu;

» La supériorité de goût et d'exécution;

» L'importance de la fabrication;

» En un mot un progrès quelconque de la science ou de l'industrie.

» Les comités se souviendront aussi qu'ils ne doivent admettre que les fabricants, les producteurs et les inventeurs.

» Après avoir procédé à l'admission des exposants, les comités procéderont à l'examen des produits.

» Ils éviteront avec sévérité ce qui aurait le caractère d'un assortiment. Ainsi, pour juger d'une étoffe, d'un dessin, d'une disposition, deux ou trois couleurs suffisent.

» Les seuls assortiments, ou plutôt les seules collections qui doivent trouver place à l'Exposition Universelle, sont les collections de modèles, d'instruments, d'outils, de procédés, d'échantillons de

produits, de matières, d'étoffes présentant au public l'historique instructif et complet d'une industrie ou d'un commerce.

» Je citerai, comme le spécimen le plus remarquable en ce genre, l'exposition faite à Londres, par la ville de Liverpool, d'une collection d'échantillons des produits et des marchandises qu'elle reçoit de tous les points du globe dans ses admirables docks.

» Tout le monde a remarqué les bons résultats obtenus à Londres, en 1851, par les expositions collectives de plusieurs branches de l'industrie française et étrangère, notamment par les fabriques de Lyon, de Mulhouse, par les armuriers de Paris, par les fabriques de rubans de Bâle, et les soieries de Zurich, etc. Je vous engage à recommander ce mode d'exposition aux fabricants de votre localité, exerçant la même industrie; c'est le plus convenable sous tous les rapports. Il est plus attrayant pour les visiteurs, plus pratique et plus commode pour l'appréciation et le jugement des Jurés; il évite beaucoup de doubles emplois, économise l'espace, et tout en conservant à chaque exposant son individualité, il grandit l'effet de l'ensemble, et augmente ainsi les chances de succès.

» N'oubliez pas en même temps de préparer les éléments nécessaires au rapport que la Commission vous a chargé de lui transmettre, pour lui signaler les services rendus à l'agriculture et à l'industrie par des chefs d'exploitation, des contre-maîtres, des ouvriers ou des journaliers non exposants.

» Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» ARLES-DUFOUR.

Caisse d'Épargne de Saumur.

L'Administration de la Caisse d'Épargne de Saumur rappelle aux Déposants que les livrets doivent être retirés de la Caisse huit jours après le versement ou le remboursement opéré.

Elle invite ceux qui auraient encore des livrets entre les mains du Caissier, à les retirer le dimanche à 11 heures, en rapportant le reçu qui leur en a été remis.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 octobre.

NAISSANCES. — 2, Remy-Eugène Barbier, rue de la Reine-de-Sicile; — Auguste Jutan, à la Croix-Verte; — 3, Michel-Félix-Marie Bidier, rue d'Orléans; — 4, Narcisse Chardon, rue Saint-Nicolas; — 5, Marthe-Françoise-Louise Méon, rue Saint-Jean; — Valentin-Baptiste-Maximilien Malfé, à l'École de cavalerie; — 7, Théodore Lefort, à la Croix-Verte; — 11, Arthur Audouy, rue du Portail-Louis.

MARIAGES. — 9, Raymond Castaing, serrurier, a épousé Henriette Tessier, tous deux de Saumur; — 10, Etienne Mabileau, commis, a épousé Célestine-Joséphine Yvon, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 2, Théophile-Victor Perrier, 10 ans, rue de Fenet; — 3, Louise-Julienne Ruisseau, 1 an, au Petit-Puy; — Esther-Félicité Debilleau, marchande de nouveautés, 64 ans, veuve Chateau, rue Royale; — 4, Madeleine Mialle, journalière, 43 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 5, Eugénie Rimbault, 1 mois, à la Providence; — 7, Anne Reneaume, 38 ans, femme Leroy, rue de l'Hôtel-Dieu; — 8, Victor Delarue, 2 mois, rue de la Basse-Île; — Marie-Louise-Aglae Cousin, 1 mois, rue de la Basse-Île; — 10, Jean-Baptiste-Martin Baudouin, sous-directeur du mont-de-piété, à Paris, 74 ans, rue de la Croix-Verte; — Anne Chalot, domestique, 77 ans, veuve Profond, à l'Hôpital; — 11, Louis Boucher, fusilier, au 34^e de ligne, à Oran; — 13, Julie Boureau, couturière, 53 ans, célibataire, rue du Petit-Pré; — Marie Revêche, 6 mois, Grand'Rue; — 13, Thomas Seringot, 10 mois, rue Saint-Nicolas.

CHARLES MAISON DUPONT, chaussée d'Antin, 41, au premier, Paris. Vente, échange, réparation de cachemires des Indes et de France. Expédition en province. *Tout individu se présentant de sa part trompe le public.* (539)

BOURSE DU 26 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 98 35.
3 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 75 80.

BOURSE DU 27 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 98 10.
3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 73 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

VENTE

Par forme de licitation
DE

DIVERS IMMEUBLES
Situés commune de Varennes-sous-Montsoreau.

L'adjudication aura lieu par le ministère de M^e COULON, notaire à Brain-sur-Allonnes, et en la Mairie de la commune de Varennes-sous-Montsoreau, le dimanche dix-neuf novembre 1854, à midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient, qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saumur, le 14 octobre 1854, enregistré, sur la requête présentée par :

1° Renée Petit, épouse autorisée du sieur François Bourreau, cultivateur, demeurant commune de Brain-sur-Allonnes;

2° Pierre Petit, cultivateur, demeurant même commune;

Agissant ce dernier, tant en son nom personnel que comme tuteur de la mineure Anne Petit, demeurant aussi dite commune de Brain-sur-Allonnes, ayant tous M^e Segris, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 8, pour avoué constitué;

En présence :

Du sieur Jean Regnier, cultivateur, demeurant commune de Varennes-sous-Montsoreau, subrogé-tuteur de ladite mineure Anne Petit;

Il sera, aux jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, procédé à l'adjudication des Immeubles dont la désignation suit, situés commune de Varennes-sous-Montsoreau.

ARTICLE PREMIER.

Un morceau de terre, situé au canton des Jardins, commune de Varennes-sous-Montsoreau, contenant environ 2 ares 75 centiares, affié de deux rangées de vigne, joignant du levant la rue, au midi Jean Regnier, au couchant Dufresne, Jean, au nord Roudray.

ART. 2°.

Un autre morceau de terre, contenant environ 11 ares 50 centiares, situé au lieu des Bas-Champs, joignant au levant le sieur Pollièvre, au midi le même, chemin d'exploitation entre, au couchant Beauvils, Roudray, et au nord Gauchais.

ART. 3°.

Un autre morceau de terre, situé à la Miétrie-de-Varennes, contenant environ 38 ares 50 centiares, affié de douze rangées de vigne, joignant au levant Jean Regnier, au midi M. Lambert et M. Arrault, au couchant Jean Regnier, au nord Guillemet, Guillet et Hardouin.

Les biens ci-dessus désignés seront criés sur les mises à prix de savoir :

L'article 1^{er}. 100 fr.
L'art. 2^e. 500
L'art. 3^e. 2,000

Total des mises à prix.... 2,600

S'adresser, pour plus amples renseignements :

1° A M^e COULON, notaire à Brain-sur-Allonnes, dépositaire du cahier des charges;

2° Et à M^e SEGRIS, avoué à Saumur, poursuivant la vente.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le 25 octobre 1854.
(582) SEGRIS.

A LOUER

Présentement,

UN BEAU MAGASIN,

Place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

A VENDRE

En plusieurs lots,
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, le dimanche 24 décembre 1854, à midi.

1° BIENS RURAUX.

ART. 1^{er}.

La métairie des *Patoureux*, située commune de Villebernier, consistant en logements de fermier, grange, écurie, cellier, pressoir, toit à pores, bâtiments de maître, cour, jardin, terre labourable affiée de ceps, d'arbres fruitiers et d'étaux, près, le tout contenant 15 hectares 63 ares 64 centiares.

Cette ferme produit environ 1,700 francs.

ART. 2.

1° Vingt-sept ares cinquante centiares de terre, situés au canton des Champs-Pillés, commune de Villebernier, joignant MM. Couzineau.

2° Trente-trois ares de terre, affiés d'arbres, situés au même canton, joignant les mêmes et Pasturel.

3° Seize ares cinquante centiares de terre, situés au même canton.

4° Un morceau de terre labourable, affié d'étaux, contenant quarante-huit ares, situé au Champ-Morin, dite commune, joignant Lambault.

Ces quatre articles de domaine sont affermés ensemble 135 francs.

ART. 3.

Vingt-deux ares de terre, situés commune de Villebernier, affermés verbalement aux époux Buzard.

2° RENTES FONCIÈRES.

ART. 4.

1° Une rente annuelle et perpétuelle de trente-six francs, deux kilogrammes de beurre et deux poulets, hypothéquée sur un immeuble situé à Villebernier.

2° Une autre rente foncière, annuelle et perpétuelle de vingt-quatre francs, deux poulets et un kilogramme de beurre, hypothéquée sur un immeuble situé même commune.

3° MAISON A SAUMUR.

ART. 5.

Une maison, située à Saumur, rue du Presbytère, derrière l'église de

Nantilly, composée d'un salon, salle à manger, office, cuisine, cour, jardin, chambres hautes, greniers, vastes caves, hangar, bûcher et autres servitudes.

Cette maison était occupée dernièrement par M^{me} veuve Camus.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant aux héritiers CAMUS, ou à M^e DION, notaire à Saumur.

On donnera les plus grandes facilités pour le paiement du prix. (583)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA MAISON DES HÉRITIERS LIEUTAUD, située à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, joignant d'un côté la maison de feu M^{lle} Jamet, d'autre côté celle de M^{me} veuve Becquet de Sonnay. (584)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 5 novembre 1854, à midi, en la demeure à Dampierre de M. Pierre Bourdais.

Il sera vendu des meubles meublants, armoires, lits de plumes, matelas, draps, linge, batterie de cuisine et objets divers.

On paiera comptant. (579)

A Céder

Immédiatement et à de bonnes conditions

UN

FONDS de PARFUMERIE

A Saumur.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

MAISON AVEC BOUTIQUE

Située rue de Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

A VENDRE

OU

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

Librairie centrale d'Agriculture et de Jardinage, Auguste GOIN, Editeur, quai des Grands-Augustins, n° 41, à Paris.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'AGRICULTURE

ET

D'ÉCONOMIE DU BÉTAIL

SUIVANT LES PRINCIPES DES SCIENCES NATURELLES APPLIQUÉES

Par A. RICHARD (du Cantal)

Agriculteur, docteur en médecine,

Membre-Fondateur et Vice-Président de la Société zoologique d'acclimatation,

Membre de plusieurs Sociétés d'agriculture et de sciences naturelles,

Ancien Directeur de l'École des Haras et Professeur suppléant à l'Institut agronomique de Grignon,

Ancien Membre des Assemblées constituante et législative.

DÉFINITION DES TERMES TECHNIQUES D'AGRICULTURE; ÉCONOMIE RURALE; MULTIPLICATION, PERFECTIONNEMENT, HYGIÈNE, CROISEMENT, APPAREILLEMENT, ÉLEVAGE, ACCLIMATATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES; ÉTUDE DE LEUR BONNE ET MAUVAISE CONFORMATION; CHOIX DES TYPES REPRODUCTEURS; LEUR INFLUENCE SUR L'AMÉLIORATION DES RACES; ÉLÉMENTS D'ANATOMIE, DE PHYSIOLOGIE ANIMALE ET VÉGÉTALE, DE BOTANIQUE FOURRAGÈRE, DE ZOOLOGIE, DE PHYSIQUE, DE CHIMIE, D'ENTOMOLOGIE AGRICOLES, D'ART VÉTÉRINAIRE, ETC., ETC.

MODE DE SOUSCRIPTION.

Le Dictionnaire raisonné d'agriculture et d'économie du bétail, qui formera deux forts volumes grand in-8° avec des gravures dans le texte, sera publié en 12 livraisons de 120 à 150 pages chacune. Le prix de chaque livraison est de 1 fr. 75 c.;—franco par la poste, 2 fr. 25 c.

Le 1^{er} volume est en vente; le 2^e est sous presse, il paraîtra dans les premiers jours de novembre.

Lorsque les deux volumes auront paru, leur prix sera augmenté pour les non-souscripteurs. (332)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, n° 79, rue d'Orléans.

40,000 fr.

A placer à rente viagère sur une seule tête.

On pourra diviser par portions de de 5 à 10 mille francs.

S'adresser à M^e DION, notaire.

A VENDRE

UNE ETUDE DE NOTAIRE, Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

FORÊT DE FONTEVRAULT.

COUPES DE BOIS

A VENDRE

Le dimanche 29 octobre, en l'hôtel de la Croix-Blanche, à Fontevault, à une heure.

1° Environ 21 hectares 50 ares de taillis, au canton du Calais, près le carrefour de la Ponière.

2° Environ 19 hectares 50 ares de taillis, au canton des Viviers, près le Poteau de la Cassinais.

S'adresser, pour voir les coupes, au sieur Guy, garde à l'Ermitage, près Fontevault, et, pour traiter, à M. BRUAS, négociant à Saumur, rue Saint-Nicolas. (555)

A LOUER

Présentement,

UNE GRANDE et BELLE MAISON, sise rue d'Orléans, 52, avec magasin, salon, salle à manger, cuisine et cour, deux étages, grenier et plusieurs caves.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON DE CAMPAGNE, sise au Petit-Puy, avec cave, cellier et pressoir, étage au-dessus, grenier et jardin, et 86 ares 50 centiares de vignes.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE GRANDE et VASTE REMISE, sise à l'extrémité de la rue de Bordeaux.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Quai de Limoges, n° 36.

S'adresser à M^{me} JUBAULT, place de l'Hôtel-de-Ville. (344)

BRASSERIE DE STRASBOURG.

JACOB-MELCHER vient d'ajouter à son établissement de St-Florent une Brasserie à l'instar de celles de Strasbourg. Depuis plusieurs jours, déjà, il livre d'excellente bière à un prix très-modéré. (564)

A VENDRE ou A LOUER

UNE MAISON, à 2 étages, et JARDIN.

S'adresser à M. FILLOLEAU père, ou à M^e DION, notaire. (547)

Une personne ayant longtemps servi dans une maison, dont les maîtres sont morts, désirerait trouver une place comme cuisinière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du Journal.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.